

Mardi 8 juin 2021

Le Conseil départemental du Finistère vote la création d'un **Organisme Foncier Solidaire**

En commission permanente du lundi 7 juin 2021 et suite aux travaux engagés depuis 2020, les conseillères et conseillers départementaux ont voté à la majorité la création d'un **Organisme Foncier Solidaire départemental dans le Finistère**.

Le marché de l'habitat finistérien est de plus en plus tendu. La pression immobilière s'accroît sensiblement sur le littoral et les pôles urbains, mais aussi sur le réseau des villes moyennes et des territoires plus ruraux. Les ventes de maisons anciennes sont nettement plus nombreuses (+ 10,5 % en 2019). Elles s'accompagnent d'une hausse sensible des prix (+ 4,2 % en 2019 contre 7,2 % au cours des 10 dernières années). En 2020, la crise sanitaire a encore intensifié la pression immobilière. Les prix médians des pavillons et des appartements ont augmenté de 4,7 % et 11 %.

La nécessité d'investir au présent pour préparer l'avenir est comprise par l'ensemble des acteurs : EPCI, bailleurs, EPFR, Région. L'accroissement démographique, la raréfaction du foncier et son renchérissement sont des évolutions partagées.

Les Organismes de Foncier Solidaire (OFS) offrent une alternative à la propriété des sols, source d'inflation. Leur souplesse (objectifs, gouvernance, partenariats) en font de véritables « couteaux suisses » capables de répondre à de multiples enjeux : réhabilitation du parc ancien, production de logements neufs, régulation foncière...

L'OFS départemental se verra doter de deux missions principales :

- la **réalisation d'opérations d'acquisitions-améliorations en centralité** dans des secteurs plus ou moins tendus pour contribuer à la réhabilitation du parc existant tout en développant l'offre abordable, car ses conditions d'intervention favorisent l'aboutissement d'opérations complexes à prix modéré (répartition du poids des travaux et de la charge foncière entre l'OFS et les ménages) ;
- le **développement de constructions neuves en secteur tendu** pour limiter l'impact du foncier, créer une offre dans les secteurs où l'accession abordable ne peut pas être produite et loger dans la durée les ménages exclus des secteurs les plus tendus.

Le plan prévisionnel pluriannuel de développement et d'investissement prévoit un financement de **6.2 Millions d'€** pour l'acquisition – construction de **640 logements** dont 480 logements livrés en 10 ans (horizon 2031).



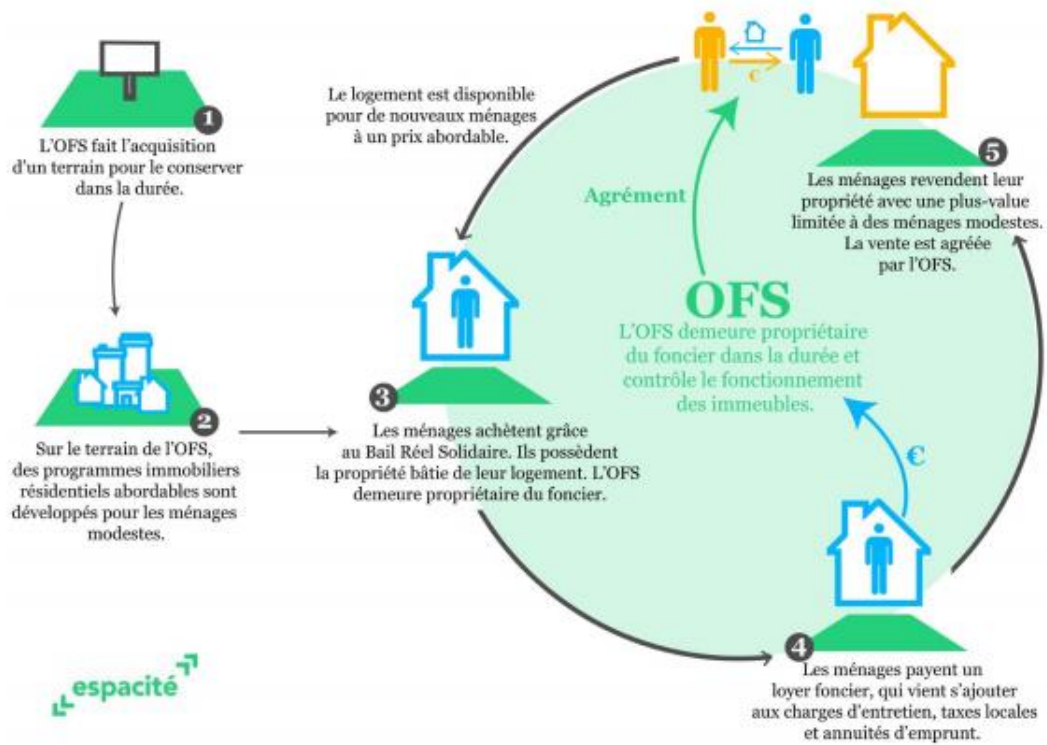
FIER D'ÊTRE SOLIDAIRE

Cabinet de la Présidente

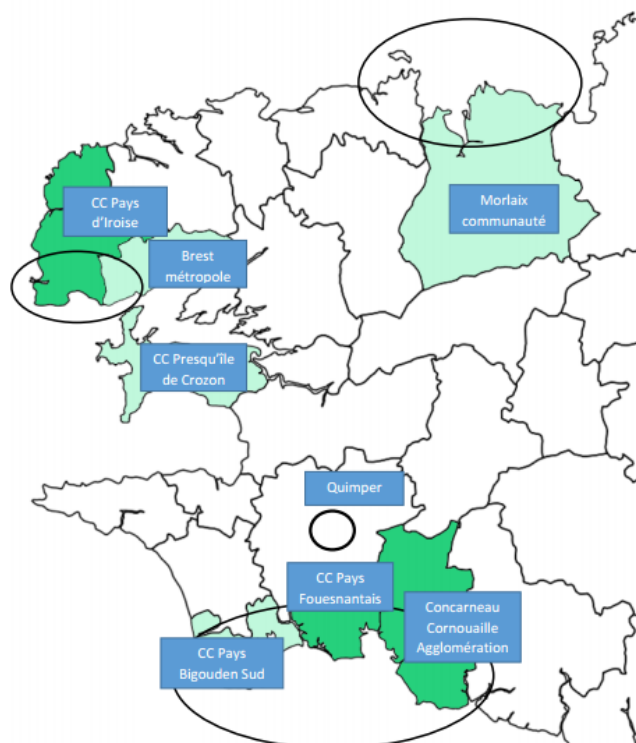
Contact Presse : David MOAN 02 98 76 64 20 – Magali PERON
02 98 76 26 78 – presse@finistere.fr
Conseil départemental du Finistère - Kuzul-departamant
Penn-ar-Bed
32 bd Duplex, CS 29029, 29196 Quimper - Kemper Cedex



Exemple de modèle d'action d'un Office Foncier Solidaire



Les EPCI en tension identifiés



En production neuve, l'OFS interviendrait dans des micro-marchés en tension, cette carte n'est donc pas limitative